

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 juin 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 13 juin 2024, poser une question orale à Monsieur le ministre des Finances portant sur la détérioration de l'accessibilité aux services bancaires au Luxembourg, allant de pair avec une disponibilité réduite des agences bancaires.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Mars Di Bartolomeo
Député